



Monsieur Pierre Moscovici
Premier président de la Cour des comptes
Cour des comptes
13 rue Cambon
75001 Paris

Paris, le 9 novembre 2025

Monsieur le Premier Président,

Nous tenons à vous faire part de notre étonnement et de notre préoccupation à la suite d'une déclaration de nature à porter atteinte à l'indépendance et à l'impartialité de la magistrature en général et de la Cour des comptes en particulier.

Nous faisons référence au comportement de Madame Najat Vallaud-Belkacem qui, dans une prise de parole publique récemment rapportée par la presse, utilise le prestige de sa qualité de magistrate pour légitimer des positions à caractère militant.

En l'espèce, il s'agit d'une déclaration selon laquelle « la régularisation de 250 000 clandestins rapporterait près de 3 milliards d'euros par an à l'État » (titre annoncé dans un article paru dans Le Figaro le 8 novembre 2025).

Cette déclaration pose, à notre sens, plusieurs problèmes :

- D'une part, le statut de magistrat de la Cour des comptes implique un devoir de réserve et de neutralité. Votre institution a notamment pour mission de formuler des recommandations en matière de gestion des finances publiques et de performance des politiques publiques. Or la prise de position militante d'une magistrate, disposant d'une notoriété particulièrement importante, entretient une confusion dangereuse, qui plus est dans cette période de débat budgétaire. Nombre de nos concitoyens pourraient, en effet, assimiler la déclaration de Madame Najat Vallaud-Belkacem à une recommandation de la Cour des comptes.
- D'autre part, nous contestons la validité de l'argument avancé : les données disponibles ne permettent absolument pas d'affirmer que la somme évoquée de près de 3 milliards d'euros soit fondée sur une étude neutre ou une méthodologie publique irréfutable. À cet égard, l'usage de tels chiffres dans un contexte de militantisme rend d'autant plus choquante la prise de parole d'un membre de la Cour des comptes.

Aussi, cette expression publique risque de nuire à l'image de l'institution que vous présidez tout en minant la confiance des citoyens dans la probité, l'indépendance et la neutralité de la Cour des comptes.

Pour toutes ces raisons, nous vous sollicitons afin que vous examiniez :

1. Si la prise de parole publique de Madame Vallaud-Belkacem respecte le devoir de réserve et l'exigence d'impartialité liés à la fonction de magistrat de la Cour.
2. Si la qualité de magistrat à la Cour des comptes est compatible avec l'exercice de fonctions politiques, associatives et militantes.
3. Si cette prise de position publique d'un membre de la Cour des comptes n'a pas pour effet d'attribuer à la Cour un soutien implicite à cette position.
4. Si des mesures correctrices voire disciplinaires peuvent et doivent être envisagées afin de préserver la réputation et l'indépendance de l'institution que vous présidez.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Président, l'assurance de notre haute considération.

Députés cosignataires :

Laurent WAUQUIEZ, *Président du groupe Droite Républicaine, Député de Haute-Loire*

Patrick HETZEL, *Député du Bas-Rhin*

Thibault BAZIN, *Député de Meurthe-et-Moselle*

Valérie BAZIN-MALGRAS, *Députée de l'Aube*

Jean-Didier BERGER, *Député des Hauts-de-Seine*

Anne-Laure BLIN, *Députée de Maine-et-Loire*

Sylvie BONNET, *Députée de la Loire*

Emilie BONNIVARD, *Députée de Savoie*

Jean-Yves BONY, *Député du Cantal*

Ian BOUCARD, *Député du Territoire de Belfort*

Jean-Luc BOURGEAUX, *Député d'Ille-et-Vilaine*

Xavier BRETON, *Député de l'Ain*

Hubert BRIGAND, *Député de Côte-d'Or*

Fabrice BRUN, *Député de l'Ardèche*

François-Xavier CECCOLI, *Député de Haute-Corse*

Pierre CORDIER, *Député des Ardennes*

Josiane CORNELOUP, *Députée de Saône-et-Loire*

Marie-Christine DALLOZ, *Députée du Jura*

Elisabeth DE MAISTRE, *Députée des Hauts-de-Seine*

Vincent DESCOEUR, *Député du Cantal*

Fabien DI FILIPPO, *Député de la Moselle*

Julien DIVE, *Député de l'Aisne*

Virginie DUBY-MULLER, *Députée de Haute-Savoie*

Philippe GOSSELIN, *Député de la Manche*

Justine GRUET, *Députée du Jura*

Michel HERBILLON, *Député du Val-de-Marne*

Corentin LE FUR, *Député des Côtes-d'Armor*

Guillaume LEPERS, *Député de Lot-et-Garonne*

Eric LIEGEON, *Député du Doubs*

Véronique LOUWAGIE, *Députée de l'Orne*

Alexandra MARTIN, *Députée des Alpes-Maritimes*

Frédérique MEUNIER, *Député de Corrèze*

Christelle MINARD, *Députée d'Eure-et-Loir*

Yannick NEUDER, *Député de l'Isère*

Jérôme NURY, *Député de l'Orne*

Eric PAUGET, *Député des Alpes-Maritimes*

Alexandre PORTIER, *Député du Rhône*

Nicolas RAY, *Député de l'Allier*

Vincent ROLLAND, *Député de la Savoie*

Michèle TABAROT, *Députée des Alpes-Maritimes*

Jean-Pierre TAITE, *Député de la Loire*

Jean-Louis THIERIOT, *Député de Seine-et-Marne*

Antoine VERMOREL-MARQUES, *Député de la Loire*

Jean-Pierre VIGIER, *Député de Haute-Loire*